

Protection de l'enfance – Protection des usagers Protection des travailleurs sociaux

La mort tragique, jeudi 19 mars, d'un éducateur spécialisé souligne, de manière dramatique, combien les missions exercées par les travailleurs sociaux, souvent exposés à la violence, ne sont pas dépourvues de risques.

Dans le cadre de la protection de l'enfance, le travailleur social du Service Social de Protection de l'Enfance de Loire Atlantique, assurait la médiation d'une visite d'un père et son enfant dans les locaux du service, lorsque le père l'a mortellement poignardé, avant de poursuivre et de blesser grièvement la mère.

Au travers ce terrible fait de société, c'est la vie d'un salarié, exerçant des fonctions de protection sociale et d'aide éducative auprès de membres d'une famille en difficulté, qui disparaît.

Nous tenons avant tout à assurer de notre soutien la famille de notre collègue et notre solidarité à son équipe.

Ce drame doit rappeler à l'ensemble des pouvoirs publics que les services de l'aide et de l'action sociale sont des secteurs terriblement exposés.

De nombreuses situations d'intimidations, de menaces ou de passages à l'acte ponctuent le quotidien de travailleurs sociaux.

Le contexte social actuel, renforçant la détresse, la désespérance et les violences intrafamiliales, provoque toujours plus de tensions dans la société.

Alors que la précarité se généralise, que les besoins sociaux explosent, et que paradoxalement s'abattent, dans de nombreux départements, les conséquences de politiques visant à réduire le nombre de travailleurs sociaux et à ne remplacer aucun personnel, les risques encourus s'accroissent.

Au moment où le gouvernement finalise différents documents issus d'Assises du travail social, en déniaient l'expertise des travailleurs sociaux de proximité et en s'exonérant de la dimension humaniste de leurs missions, nous exigeons le renforcement des moyens structurels, organisationnels et humains pour tous les services de proximité, leur reconnaissance en secteurs à risques et sa traduction concrète.

Le SNUCLIAS-FSU appelle à soutenir* les actions du jeudi 2 avril à Nantes, initiées par l'Intersyndicale de Loire-Atlantique -FSU, CGT, Sud-Solidaires, CFDT, Unsa et FO- des travailleurs sociaux et du médico-social.

Paris, le 27 mars 2015